

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020

Président : Monsieur Didier FLEURY, Maire

Secrétaire de séance : Madame Annie TEMPION.

Présents : Didier FLEURY, Carole MARTIN, Géraldine PILLON , Nicolas GALLET, Annie TEMPION, Laurent JANVIER, Timothée GOTHLAND, Frédérique CUCUEL, Justine CHENE.

Absents : Bruno CUILLERAT qui donne pouvoir à Frédérique CUCUEL, Alexis BERGER.

- Le conseil vote une décision modificative.
- Le conseil fixe les montants des subventions à verser aux associations locales
- Le conseil accepte les termes du projet de convention constitutive du groupement de commande pour l'achat de l'électricité, autorise l'adhésion de la commune au groupement de commandes et autorise le Maire à signer cette convention de groupement coordonnée par le SIEA
- Le conseil municipal nomme Didier FLEURY en qualité de titulaire et Géraldine PILLON en qualité de suppléante pour représenter la commune au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées à la CA3B (CLECT)
- Le conseil attribue le marché de la voirie 2020 à l'entreprise SOCAFL
- Le conseil accepte la proposition de la SARL PRABEL et Fils pour le remplacement de la chaudière d'un logement communal au presbytère

Pour extrait

Cet extrait doit être affiché à la porte de la mairie, dans la huitaine qui suit le jour de la délibération

Maire

Didier FLEURY
Signature et cachet